



CHARGÉ(E) D'AFFAIRES

ENVIRONNEMENT ET RISQUES INDUSTRIELS

Ecorce ICPE Conseil vous propose :

- Un CDD ou un CDI avec un temps de travail au forfait jour et 22 jours de RTT ;
- Un temps plein ou un temps partiel ;
- La possibilité de faire du télétravail en concertation avec la Direction, et sur la base du bon vouloir du candidat ;
- Une rémunération en fonction du profil ;
- Une prime de participation et d'intéressement ;
- Les outils nécessaires à l'exercice de votre métier : téléphone et ordinateur portable, logiciels dédiés, structure méthodologique, commerciale et veille réglementaire notamment ;
- Localisation : Saint-Fons (69) au sein d'une pépinière d'entreprise ;
- Des déplacements sont à prévoir sur le territoire national.

La société Ecorce ICPE Conseil recrute un(e) Chargé(e) d'affaires Environnement et Risques Industriels dans le cadre d'une croissance d'activité.

Sous la responsabilité directe du Dirigeant, vous aurez la charge de :

- La réalisation des études réglementaires ICPE (dossiers de demandes d'autorisation environnementale, dossiers d'enregistrement, dossiers de déclaration, audits de conformité...) en relation directe avec vos clients ;
- La participation active à la conception des projets pour réduire les impacts sur l'environnement des installations et maîtriser les risques industriels qu'elles présentent ;
- La représentation des clients de la société dans leur relation avec les services instructeurs (DREAL, SDIS, DDT, DDPP, collectivités...) dans l'objectif d'obtenir les autorisations administratives de construire et d'exploiter.

Votre profil :

- Formation supérieure avec une spécialisation en Environnement et en Risques Industriels ;
- Première expérience au sein d'un bureau d'études ICPE ou d'un service QHSE.

Vos qualités :

Autonomie, aisance relationnelle et goût pour le contact client, associés à vos aptitudes techniques et commerciales, sont indispensables pour réussir dans vos missions.

**SI VOUS VOUS RECONNAISSEZ DANS CE PROFIL,
QUE VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS INVESTIR DANS UNE VRAIE AVENTURE HUMAINE
ET DE RELEVER UN CHALLENGE, ALORS N'HÉSITÉS-PLUS, REJOIGNEZ-NOUS !**



DAMIEN
Dirigeant



FRANÇOIS
Chargé d'affaires



THOMAS
Chargé d'affaires



CÉCILIA
Assistante de gestion



Créée en 2020, la société Ecorce ICPE Conseil est un bureau d'études environnementales en plein développement, dont l'activité principale est le montage de dossiers de demande d'autorisation environnementale unique.

Elle intervient dans le cadre de projets industriels d'envergure nationale, notamment dans les secteurs de la logistique, l'agro-alimentaire, les industries manufacturières ou

encore la gestion et le traitement de déchets. A ce jour, ce sont plus de 150 projets qui ont été accompagnés.

La société Ecorce ICPE Conseil a pour vocation de devenir un acteur majeur de la réindustrialisation de la France, tout en conciliant une exigence environnementale forte.

Ecorce ICPE Conseil c'est également une société qui met en place une politique de management où l'humain se trouve au cœur. Elle travaille à ce que chaque collaborateur soit acteur de son poste et y trouve du sens. Respect, flexibilité et confiance font partie des valeurs que nous souhaitons partager avec vous.

